

Ligeur. 17 mars 1989

111

Pour des milieux d'accueil plus accueillants

Au moment où les organismes qui proposent des formations au personnel des milieux d'accueil du jeune enfant se mobilisent, nous avons tenu à faire le point sur le désir des puéricultrices d'améliorer la qualité de leur travail auprès des enfants, et nous avons interrogé à ce propos l'équipe du F.R.A.J.E. (1).

La Ligue des familles soutient la nécessité de voir appliquer un décret, voté en 1983, visant à instaurer une formation continue pour le personnel des crèches, des préguardiennats et des services de gardiennes encadrées. Ce n'est pas le seul décret en attente d'application. Rappelons que la Communauté française a voté en 1986 et à l'unanimité un décret accordant aux familles nombreuses des réductions de prix aux manifestations culturelles. A quand son application ?

Savez-vous à quoi consacrent une partie de leurs loisirs près de cinq cents puéricultrices de la Région bruxelloise ? A regarder la télévision, direz-vous, à lire, à tricoter, ou à faire du sport.

Tout ceci est bien possible, mais, si nous avançons le chiffre de cinq cents c'est qu'il représente le nombre de personnes, appartenant aux milieux d'accueil de la petite enfance (crèches, pouponnières et préguardiennats), qui sont inscrites aux différentes formations que la C.F.C. (2) et le

F.R.A.J.E. organisent maintenant depuis quinze ans.

En effet, mis sur pied en 1975, et à la demande même de certaines directrices de crèches conscientes de l'importance de la formation continue, les cycles de conférences-débats, les matinées-rencontres et les groupes de travail de la C.F.C. et du F.R.A.J.E. jouissent chaque année d'une audience de plus en plus grande et toujours aussi intéressée.

Le phénomène est important et mérite d'être souligné à l'attention tout particulièrement des parents et futurs parents, tous concernés par le mode de garde qu'ils vont choisir pour leurs enfants.

Il faut en effet savoir que le personnel des crèches, tant au niveau des puéricultrices qu'au niveau des directrices, déjà astreint à de longues heures de prestations, tient néanmoins à participer à des conférences ou à des groupes de travail réguliers

et ce en dehors de ses horaires habituels.

Nous avons demandé à certaines d'entre elles de s'exprimer à propos de ce désir de formation continue. Un large consensus semble se dégager de leurs motivations : la plupart soulignent que leur formation de base ne les satisfait pas complètement ou, pour certaines, qu'elle remonte à trop longtemps, surtout lorsqu'on réalise à quel point la psychologie du jeune enfant connaît des développements dans les dernières années. De plus, disent nos participantes, il est fondamental d'acquérir la capacité de se remettre personnellement en question dans le travail afin de permettre aux enfants dont nous avons la charge de développer au mieux leur personnalité. Il est primordial aussi d'éviter de sombrer dans une « routine » de travail qui étoufferait les relations de « personne à personne » s'établissant entre puéricultrices et enfants, entre puéricultrices et parents.

Dans quelle autre profession pourrions-nous trouver un tel engagement, une telle remise en question fondée uniquement sur les désirs d'être plus compétent, et ce sans aucune revalorisation du travail de quelque sorte que ce soit ? En effet, ces formations se font à titre purement personnel et la plupart de nos partici-

pantes n'ont même pas droit à des heures de récupération.

Cet engagement, ne l'oublions pas, amène des modifications de leur vie professionnelle et personnelle. Se resituer dans sa pratique professionnelle, réfléchir en profondeur, s'interroger, changer, conduit nécessairement à des réajustements personnels et à des aménagements de la vie quotidienne, en particulier familiale.

La Communauté française a voté un décret en juin 1983, visant à l'instauration d'une formation continue pour le personnel des crèches, des préguardiennats et des services de gardiennes encadrées. Toutefois, on peut regretter que les arrêtés d'application n'aient pas encore vu le jour.

L'implication du personnel des milieux d'accueil du jeune enfant nous incite tous au respect, nous les formateurs du F.R.A.J.E., de la C.F.C. et d'autres organisations. On souhaiterait rencontrer un tel degré d'investissement personnel et un tel souci de professionnalisme dans bien d'autres domaines de la vie professionnelle.

L'équipe du F.R.A.J.E.

(1) Centre de formation permanente et de recherche dans les milieux d'accueil du jeune enfant.

(2) Commission française de la culture.